

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :

le vendredi 18 mars 2022 à 19 heures précises.

A Servoz, le 14 mars 2022.



Monsieur le Maire,

Nicolas Evrard
Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Approbation du compte rendu de la séance du 4 février 2022**
- **Etat civil**
- **Urbanisme – Foncier : Autorisations d’urbanisme**
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires financières :**
 - ◆ Autorisation pour l’engagement, le mandatement et la liquidation des dépenses d’investissement avant le vote du budget primitif 2022 pour le Budget Général
 - ◆ Rénovation énergétique de la mairie et création d’un réseau de chaleur jusqu’à la caserne des pompiers et à l’église : adoption du projet et demande de subvention auprès de l’Etat au titre de la dotation de soutien à l’investissement public local (DSIL) pour l’année 2022
 - ◆ Approbation de la convention de financement complémentaire avec la Fondation du Patrimoine pour les travaux de restauration des décors peints de l’église Saint-Loup
- **Marchés publics :**
 - ◆ Travaux de restauration des intérieurs de l’église Saint-Loup :
 - choix du prestataire pour la réalisation des diagnostics amiante et plomb
 - choix des prestataires pour les missions de contrôle technique et de coordination sécurité et protection santé (SPS)
 - mission de maîtrise d’œuvre : réalisation du dossier de consultation concernant le lot chauffage – ventilation – plomberie
 - ◆ Adhésion au groupement de commandes pour les formations Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)
 - ◆ Renouvellement de l’adhésion au groupement de commandes pour l’achat de fournitures administratives
- **Questions et informations diverses**